

## ANALYSE DES EXHIBITS.

Exhibits.	Date.	Sujet.
M2	26 février '86..	LETTRE de l'honorable T. McGreevy à R. H. McGreevy : la " Maison Kent " sera donnée à Mme Poumier. Le ministre serait content de recommander Murphy pour le bassin de radoub de Halifax. Shearer mènera les choses à bonne fin. Le capitaine Bowie dit que Robitaille a entrepris la construction du chemin de fer de la Baie des Chaleurs avec Isbester. Les Armstrongs sont incapables de réaliser la somme promise. (Imprimée à la page 21 de la preuve.)
N2	3 mars '86..	LETTRE de l'honorable T. McGreevy à R. H. McGreevy : Le ministre de la justice est presque décidé à frapper un grand coup ; il doit rencontrer Chabot et Senécal, à Montréal. Sir Hector désirait qu'il entrât en arrangement au sujet du chemin de fer de la Baie des Chaleurs. Il apprend que Refel et Armstrong y travaillent. (Imprimée à la page 22 de la preuve.)
O2	8 mars '86..	LETTRE de l'honorable T. McGreevy à R. H. McGreevy : Robitaille ira à Québec. Isbester n'aura rien à faire avec le contrat du chemin de fer de la Baie des Chaleurs. Sir Hector désire qu'il fasse quelque proposition à cet égard. Irvine arrive. Jugement rendu dans l'affaire Berlinguet. (Imprimée à la page 22 de la preuve.)
O2½	13 mai '86..	LETTRE de l'honorable T. McGreevy à R. H. McGreevy : les soumissions pour les travaux au cap Tormentine sont ouvertes. La plus basse est celle de Perkins \$134,000. Perley dit que l'estimation de l'ouvrage est de \$170,000. Les estimations pour la C.-A. ont passé, \$36,000. (Imprimée à la page 22 de la preuve.)
P2	9 mars '86..	LETTRE de l'honorable T. McGreevy à R. H. McGreevy : lettre du ministère de la Marine à lire à Fradet. Entrevue avec les ministres <i>re</i> chemin de fer B. des C. Sir Hector a insisté sur une entrevue. McGreevy refuse et dit que Robitaille doit lui-même faire une proposition. On offre le contrôle du chemin de fer de Sainte-Anne, avec une subvention, si l'on met fin à l'opposition au chemin de fer de la B. des C. Les Armstrong ne peuvent trouver personne pour les appuyer. (Imprimée à la page 23 de la preuve.)
Q2	18 juin '85..	LETTRE de l'honorable T. McGreevy à R. H. McGreevy : Valin télégraphie de donner des cries à Beaucauge. Somme au crédit de la commission le 15 juin, \$200,000. L'estimation de \$23,000, est émise, laissant environ \$200,000 pour les travaux du havre seulement et environ \$100,000 pour le bassin pour la saison. (Imprimée à la page 23 de la preuve.)
R2	19 mars '86..	LETTRE de l'honorable T. McGreevy à R. H. McGreevy : contenant une lettre de Stephen Ryan. Larkin et Murphy ont été à Ottawa. Pope a répondu à la demande d'Edgar au sujet du contrat de la B. des C. Il n'y a pas encore de réponse au sujet des travaux faits à la citadelle. Le bail de la maison Kent sera signé. (Imprimée à la page 24 de la preuve.)
S2	.....	LISTE des taux, soumission pour le mur de traverse Nos 1, 2 et 3. (Voir à la page 35 de la preuve.)
T2	17 mai '83..	LETTRE de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux Publics aux soumissionnaires pour la construction du mur de traverse attirant l'attention sur l'erreur de prix pour travaux de palplanche et de pilotis dans les soumissions. (Imprimée à la page 39 de la preuve.)
U2	19 mai '83..	LETTRE de Larkin, Connolly et Cie à l'ingénieur en chef des Travaux Publics accusant réception de l'Exhibit (" T2 ") qui précède et disant qu'ils accepteront le contrat s'il leur est accordé aux conditions mentionnées dans leur soumission. (Imprimée à la page 43 de la preuve.)
V2	19 mai '83..	LETTRE de John Gallagher à l'ingénieur en chef du ministère des Travaux Publics établissant le prix de travaux de palplanches. (Imprimée à la page 44 de la preuve.)
W2	21 mai '83..	LETTRE de George Beaucauge à l'ingénieur en chef du ministère des Travaux Publics corrigeant des erreurs au sujet des travaux de palplanche et de pilotis dans sa soumission pour le mur de traverse. (Imprimée à la page 44 de la preuve.)
X2	nov. '84..	CONTRAT entre Larkin, Connolly et Cie et le ministère des Travaux Publics pour l'achèvement du bassin de radoub à Esquimalt, C.-A. (Voir page 79 de la preuve.)